SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES

AUTRECHENE - FONTENELLE - NOVILLARD - PETIT-CROIX

TARIFS DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA SALLE INTERCOMMUNALE

A compter du 1er janvier 2023

EVENEMENT FAMILIAL ou MANIFESTATIONS (WEEK-END)

Habitants des 4 Villages / Personnel du Syndicat et/ou de ses communes membres

| LOCAL et MATERIEL | TARIF |
|-------------------|-------|
| Salle complète | 300 € |

ARRHES: 300 € à verser à la réservation

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la

gérante lors de la remise des clés.

Associations des 4 Villages

| LOCAL et MATERIEL | TARIF | |
|-------------------|-------|--|
| Salle complète | 200 € | |

ARRHES: 200 € à verser au minimum 90 jours avant la date retenue.

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la gérante lors de la remise des clés.

Habitants et/ou Associations extérieurs aux 4 Villages

| LOCAL et MATERIEL | TARIFS | |
|-------------------|----------------|----------------|
| | 01/11 au 30/04 | 01/05 au 31/10 |
| Salle complète | 350 € | 450 € |

ARRHES: 350 € ou 450 € selon la période à verser à la réservation.

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la gérante lors de la remise des clés.

<u>TARIF « DERNIERE MINUTE » WEEK-END</u>: Réservation faite 15 jours au plus avant la date retenue : abattement de 50% sur le tarif plein.

ARRHES: Montant calculé (tarif plein - 50%) à verser à la réservation

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la gérante lors de la remise des clés.

EVENEMENT FAMILIAL ou MANIFESTATIONS AVEC REPAS - SEMAINE

(Lundi au Vendredi): Tous utilisateurs

| LOCAL et MATERIEL | TARIF / JOUR 200 € | |
|-------------------|-----------------------|--|
| Salle complète | | |

ARRHES: 200 € à verser à la réservation.

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la

gérante lors de la remise des clés.

OCCUPATIONS DIVERSES SANS CUISINE - SEMAINE (Lundi au Vendredi)

- Mise à disposition gratuite pour les 4 communes et pour les Associations des 4 Villages pour la tenue de leurs réunions (AG) et dans le cadre d'une convention à établir avec le Syndicat pour leurs activités hebdomadaires.

- Mise à disposition gratuite pour les habitants des 4 villages, leurs ascendants et descendants lors de la manifestation (verre de l'amitié ou du souvenir) organisée après les obsèques de l'un deux.

- Autres utilisateurs :

60.00 € (du lundi au vendredi)

CAUTION

Idem week-end

Ces tarifs s'entendent locaux et matériels en bon état.

Si nettoyage nécessaire : forfait de 3 h facturé au taux horaire de 20.34 € (au 01/01/2023) indexé sur l'augmentation du SMIC constatée au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Si casse : valeur facturée.

Forfait énergie de 300 kwh inclus dans le tarif de location. *Si dépassement*, facturation 0.22 cts d'euro TTC par kwh supplémentaire (valeur au 01/01/2023)

Il est interdit de circuler sur les pelouses avec un véhicule à moteur et de stationner ledit véhicule sur les pelouses et les abords immédiats de la salle. A défaut, une somme de 200 € sera retenue sur la caution.

CONTACT POUR INFORMATIONS ET RÉSERVATION

Mme STAECHELIN Manuella 31 Grand'Rue 90340 NOVILLARD

Tél: 06.25.45.21.18 manou90sta@gmail.com

La Présidente, Pascale GABILLOUX

SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE
DES 4 VILLAGES
90340 NOVILLARD